

Le carnet de bord...

Quel est donc ce nouvel outil ?

Le carnet de bord, c'est un outil **OBLIGATOIRE** du module.

En plus d'être pris en compte dans l'évaluation, il vous aide à savoir où vous en êtes dans le module et l'avancement de votre projet.

Le carnet de bord, ce n'est donc pas un cahier de cours, vous ne devez pas tout écrire mais **LAISSER UNE TRACE** de ce que vous faites au quotidien.

Qu'est-ce qu'on peut mettre dans le carnet de bord ?

Le carnet de bord contient toutes les informations utiles pour le module.

→ Une page de présentation pour résumer la situation de travail : l'année, votre nom, votre classe, le thème et votre sous-thème (et problématiques), votre groupe de travail, votre professeur référent, ainsi que tous les membres de l'équipe pédagogique.

→ **TOUTES LES ACTIVITES** effectuées dans le cadre du module doivent apparaître dans le carnet. Cela peut être très varié, en voici quelques exemples :

- cours de discipline non linguistique (approche de notions utiles pour le module)
- recherche documentaire (Internet, bibliothèque, CDI...)
- réunion du groupe (en classe, à la maison...)
- visite d'une exposition, d'un musée ou de tout établissement en lien avec le thème (réalisation d'interview, etc...)
- discussion avec les professeurs

Il faut toujours penser à préciser la date, les personnes présentes et ce que vous avez appris d'intéressant pour votre travail.

On s'adapte à toute situation ! Pour un cours, on notera les concepts importants, on retiendra les informations clé et les documents supports ; pour une séance de recherche sur internet, vous noterez les adresses des sites intéressants en en faisant un bref descriptif...

Le carnet de bord, c'est aussi le lieu où écrire vos idées, vos commentaires, vos questions et les décisions importantes qui ont été prises, soit en classe, soit dans le groupe.

Comment présente-t-on le carnet de bord ?

LE CARNET DE BORD, C'EST VOTRE OUTIL. Il vous appartient et doit vous aider ! Faites en quelque chose de personnel ! Vous êtes libre de décorer votre carnet, d'y coller des documents, d'y dire ce que vous pensez.



N'oubliez pas que les professeurs jetteront un œil sur votre carnet. Ayez en tête aussi que votre carnet devra être présenté en fin d'année pour l'épreuve anticipée du Baccalauréat, donc, assurez vous qu'il soit lisible pour une personne extérieure...



Petit conseil : adoptez une organisation chronologique, en consacrant une page par activité. À la fin de l'année, une synthèse individuelle vous sera demandée. Un carnet de bord rempli régulièrement facilitera beaucoup la rédaction de cette synthèse.